

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 381-CX-1695

concernant la fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville et augmentation du tarif en location touristique pour 2015-2016

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-unième réunion tenue le lundi 23 février 2015, au pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco à Gatineau, au local A-2335.

ATTENDU l'article 5.3.1 du *Règlement de régie interne* qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU l'augmentation des coûts d'entretien des résidences universitaires de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la nouvelle grille tarifaire pour la fixation des loyers des résidences étudiantes pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 381-CX-1696

concernant des modifications aux tarifs du *Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'UQO*

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-unième réunion tenue le lundi 23 février 2015, au pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco à Gatineau, au local A-2335.

ATTENDU l'article 4.17 du *Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'UQO*;

ATTENDU l'augmentation des coûts de location de terrain auprès d'Hydro-Québec et des coûts d'entretien des parcs de stationnement;

ATTENDU que l'Université a procédé au projet d'ouverture de l'intersection aux boulevards Alexandre-Taché et Saint-Joseph et à la construction du chemin d'accès au pavillon Alexandre-Taché à l'automne 2014 au coût de 1,75 M\$;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les modifications aux tarifs du *Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'UQO*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 381-CX-1697

concernant l'engagement d'une commis senior – analyse de dossiers au Module des sciences sociales à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-unième réunion tenue le lundi 23 février 2015, au pavillon Lucien-Braut, 101, rue Saint-Jean-Bosco à Gatineau, au local A-2335.

ATTENDU la création du poste à temps partiel intermittent de commis senior – analyse de dossiers au Module des sciences sociales à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Marina Jurdic, à titre de commis senior – analyse de dossiers au Module des sciences sociales à Gatineau, et ce, à compter du 24 février 2015;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Marina Jurdic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 381-CX-1698

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-unième réunion tenue le lundi 23 février 2015, au pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco à Gatineau, au local A-2335.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Gersende Cloutier, à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines à Gatineau, et ce, à compter du 2 mars 2015;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Gersende Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 381-CX-1699

concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO, Canada) et la Haute École Léonard de Vinci (HELV, Belgique)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-unième réunion tenue le lundi 23 février 2015, au pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco à Gatineau, au local A-2335.

ATTENDU les relations déjà établies entre des professeurs en sciences infirmières de l'UQO et des professeurs en soins infirmiers de la HELV;

ATTENDU le projet d'échanges d'étudiants en élaboration dans les domaines des sciences infirmières et des soins infirmiers entre l'UQO et la HELV;

ATTENDU le projet d'accord-cadre de collaboration;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Philippe Boily, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO, Canada) et la Haute École Léonard de Vinci (HELV, Belgique);

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'accord-cadre de collaboration;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais toute entente spécifique découlant de cet accord-cadre de collaboration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 381-CX-1700

concernant l'octroi d'un contrat pour le remplacement des unités de ventilation n^{os} 8A, 8B et 9 au pavillon Alexandre-Taché

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-unième réunion tenue le lundi 23 février 2015, au pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco à Gatineau, au local A-2335.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et les articles 1.1 et 1.4 d) du *Règlement général 4* : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du *Règlement de régie interne* de l'UQO;

ATTENDU le plan de maintien des actifs des pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le *système électronique d'appel d'offres* (SÉAO) du 12 janvier 2015 au 6 février 2015;

ATTENDU l'étude des soumissions par le Service des terrains et bâtiments et la division des approvisionnements de l'Université et l'analyse des soumissions effectuée par la firme d'ingénieurs WSP;

ATTENDU que l'entreprise Plomberie Robinson Ltée a soumis le meilleur prix et répond aux exigences du devis;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par monsieur Philippe Boily,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement des unités de ventilation n^{os} 8A, 8B et 9 au pavillon Alexandre-Taché à l'entreprise Plomberie Robinson Ltée au montant de 216 775 \$ (avant taxes);

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général